



ARRÊTÉ N° 2023-475

Objet : Fin de fonction d'une mandataire de la régie unique de recettes et d'avances auprès du service Guichet Unique de la Commune de Vélizy-Villacoublay.

LE Maire de Vélizy-Villacoublay,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la décision n°2022-427 du 17 juin 2022, instituant une régie unique de recettes et d'avances auprès du service Guichet Unique de la Commune de Vélizy-Villacoublay,

VU l'arrêté 2022-380 du 20 juillet 2022 nommant un régisseur titulaire et de 2 mandataires suppléantes de la régie unique de recettes et d'avances auprès du service Guichet Unique de la Commune de Vélizy-Villacoublay,

VU l'arrêté 2022-496 du 7 septembre 2022 nommant 7 mandataires de la régie unique de recettes et d'avances auprès du service Guichet Unique de la Commune de Vélizy-Villacoublay,

VU l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 30/08/2023,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de mettre fin aux fonctions d'une mandataire de la régie unique de recettes et d'avances auprès du service Guichet Unique de la Commune de Vélizy-Villacoublay,

ARRÊTE

Article 1 : A compter du 1^{er} octobre 2023, il est mis fin aux fonctions de Madame Adeline GUILLAUME en tant que mandataire de la régie unique de recettes et d'avances auprès du service Guichet Unique de la Commune.

Article 2 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.

Article 3 : Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution du présent arrêté.

À Vélizy-Villacoublay, le 30/08/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20230901-ARR_2023_475-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/09/2023

Acte affiché du 01/09/2023 au 02/11/2023

Maïté ELGART
Régisseur titulaire
« Vu pour acceptation »

date

Laëtitia AJMARETTI
Mandataire suppléante
« Vu pour acceptation »

date